

Les Ostensions Limousines, cérémonies religieuses millénaires

Les ostensions sont une tradition religieuse et populaire profondément ancrée dans l'histoire du Limousin. Il s'agit de cérémonies religieuses qui ont lieu tous les 7 ans depuis le 15^e siècle dans 15 communes de la Haute-Vienne tel que Le Dorat, Limoges, Saint-Junien, Aixe-sur-Vienne, Saint-Léonard-de-Noblat, ainsi que dans deux communes de la Creuse mais également dans 4 communes de Poitou-Charentes très marquées par l'influence limousine. De mars à octobre des processions sont organisées pour honorer les saints Limousins, souvent des ermites locaux. Les 73^e ostensions limousines ont lieu du 26/02 au 12/11 2023.

994 : les premières Ostensions et le « Miracle des Ardents »

Les premières Ostensions eurent lieu le 12 novembre 994. Le Limousin est alors en proie au « mal des **Ardents** », maladie provoquée par un champignon, l'ergot de seigle, provoquant des épidémies mortelles. Les évêques, abbés et seigneurs d'Aquitaine, réunis en concile à Limoges, décident de porter en procession les reliques de Saint-Martial : l'épidémie cessa, c'est le Miracle des Ardents. Dès lors la coutume s'établit des Ostensions.

Les Ostensions limousines aujourd'hui

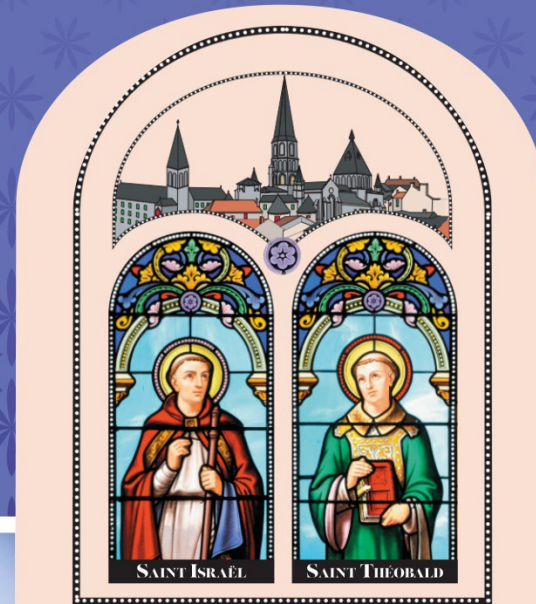
La pratique de l'ostension est dans un premier temps reprise ponctuellement sans date fixe lors de la venue à Limoges d'un personnage important : Saint-Louis et Blanche de Castille en 1244 le pape Clément V en 1307, Louis XII en 1462, Henri IV en 1605... ou en cas de grandes catastrophes (guerres épidémies). A partir de 1519 elle devient régulière **tous les 7 ans**.

Les saints du Dorat : Saint Israël : En 987 est fondée au Dorat une communauté de chanoines. On retrouve Israël quelques années plus tard, avec le grade de chantre. Il n'a vraisemblablement jamais eu d'autre responsabilité avérée dans ce chapitre ; il a été un élément indispensable de la réforme canoniale entreprise par l'évêque Hilduin, qui l'a d'ailleurs placé à la tête du chapitre de Saint-Junien afin de réorganiser la communauté. Après sa mort, au fil des ans et des miracles dûs à son intercession, sa réputation s'est amplifiée.

... et saint Théobald : Il serait né en 990, dans la paroisse de la Bazeuge. Ses parents sont d'humbles cultivateurs. Il est doué d'une intelligence supérieure. Attirés par la réputation d'Israël, ses parents le confient au Chapitre du Dorat. Après des études brillantes à Périgueux, il revient au Dorat ; il n'accepte pas cependant le sacerdoce, par humilité, et reste diacre.

Il est un vrai père pour les employés de la Collégiale. Il devient infirmier du couvent. A l'exemple de son maître Israël, il a une prédilection pour les enfants et les pauvres. Il meurt, revêtu de son cilice, le 6 novembre 1070, au Dorat

OSTENSIONS LIMOUSINES



LE DORAT

Partez avec le diocèse de Tulle
pour la clôture des Ostensions du Dorat.

DIMANCHE 4 JUN 2023

9 h : Arrivée au Dorat en bus

10 h 30 : Grand'Messe
avec le cardinal Robert Sarah
et Mgr Pierre-Antoine Bozo

12 h : procession des reliques

Picnic tiré du sac et retour en bus



Service diocésain
des pèlerinages

06 71 46 07 46

pelerinages.tulle@gmail.com

Bulletin d'inscription aux Ostensions du Dorat, le 4 juin 2023 :

✂ à découper et renvoyer accompagné du règlement, merci,

au Service des pèlerinages du diocèse de Tulle, 6, rue de l'ancien temple, 19130 Objat

Je soussigné(e).....

adresse

Tél..... Portable.....

Né(e) le E mail

m'inscris à la journée des Ostensions du Dorat du 4 juin 2023, proposée par le service des pèlerinages du diocèse de Tulle.

Pré-acheminement : je prendrai le car à ::.....

(Voir les différents horaires et lieux de départ ci-contre)

Je verse la somme de **vingt cinq euros pour les frais de transport**
(Merci de joindre le règlement à **l'ordre du Service diocésain des pèlerinages**) :

Je dispose d'une assurance de Responsabilité Civile personnelle Oui - Non

J'autorise l'utilisation de mes données personnelles par le diocèse et le service des pèlerinages pour m'informer de ses projets Oui - Non

Droit à l'image : J'autorise le diocèse à utiliser mon image dans les publications et sites internet des paroisses et du diocèse : Oui - Non

Fait à le

Lu et approuvé,

Signature

PERSONNE À PREVENIR

(En cas de nécessité au cours de la journée du pèlerinage)

M. ou Mme :

Indiquer : nom, prénom et lien de parenté ou voisin, ami

Téléphone sur lequel la personne est joignable :

Heures et lieux de ramassage du bus – 4 juin 2023 :

Départ à 5h30 de Saint Privat, au garage des bus de la Xaintrie

5h50 Argentat la poste,

6h20 Tulle parking du magasin Lidl, à la sortie de Tulle en direction de Brive

6h50 Aire covoiturage Zone d'activité du Moulin entrée de Malemort

7h05 Aire covoiturage Vergis 1 (à l'entrée de l'autoroute A20)

7h15 Aire covoiturage Donzenac Ouest

7h30 Aire covoiturage Uzerche sud (au rond-point des Balladours)

9h00 Le Dorat

Plusieurs de ces rendez-vous sont à une aire de covoiturage, où vous pourrez laisser votre voiture. **Il est impératif d'y être avant l'heure indiquée, car le bus ne pourra se permettre de vous y attendre pour des raisons de stationnement.** En cas de retard de votre part, vous prendrez contact avec le 06 71 46 07 46, pour savoir s'il vous faudra rejoindre le rendez-vous suivant, ou attendre si le bus n'est pas encore passé. Le bus, lui, ne passera pas avant l'heure indiquée

Heures et lieux de dépose au retour :

16h30 Le Dorat

18h00 Aire covoiturage Uzerche sud

18h15 Aire covoiturage Donzenac Ouest

18h30 Aire covoiturage Vergis 1

18h45 Aire covoiturage entrée de Malemort

19h15 Tulle parking du magasin Lidl,

19h45 Argentat la poste,

Arrivée à 20h10 à Saint Privat, au garage des bus.



La Collégiale St Pierre du Dorat est l'un des plus beaux édifices romans du Limousin. La flèche de pierre est surmontée d'un ange en cuivre doré du XIII^e siècle, appelé « lou Dora » !

Seules les délégations déclarées auprès des organisateurs des Ostensions seront autorisées à entrer dans la Collégiale du Dorat, selon le nombre qui leur aura été accordé. **La délégation du diocèse de Tulle dispose d'un seul bus, le nombre des participants est limité. Les places seront donc retenues par ordre d'inscription (par courrier, merci).**

Il n'y aura pas de places assises dans la Collégiale. Il est possible de venir avec un **petit pliant** (sans dossier), ou une canne-siège. Pas de sac à dos, mais un petit sac avec une bouteille d'eau, et quelques coupe-faim, car nous pique-niquerons après la procession, pas avant 14h. **Chacun prévoit son pique-nique.**

Service diocésain des pèlerinages, 6 rue de l'ancien temple - 19130 Objat

Tél. 06 71 46 07 46 – mail : pelerinages.tulle@gmail.com